

Appel d'offres 2016

Financement de bourses de thèse ou post-doctorat

Agroforesterie en zone tempérée Arbres et durabilité des agrosystèmes

Date limite de réception : 29 février 2016

Contexte

L'agriculture intensive des pays développés tempérés est à un tournant de son histoire. Après un siècle de progrès remarquables et continus en productivité, les performances semblent stagner. La durabilité des systèmes de production est devenue une préoccupation majeure dans un contexte de raréfaction inéluctable des énergies fossiles et de limitation de l'usage des produits phytosanitaires.

A côté de l'ingénierie génétique, l'ingénierie écologique est l'une des voies explorées, utilisant des mécanismes naturels pour modifier les systèmes de culture. Les applications les plus visibles concernent la protection des cultures ou de la biodiversité. Mais d'autres résultats récents montrent que la productivité même des systèmes de culture pourrait être améliorée par certaines de ces pratiques agro-écologiques, en particulier le mélange d'espèces.

L'agroforesterie consiste à associer intimement les arbres aux productions agricoles (cultures, prairies), pour obtenir des agrosystèmes pluri-stratifiés. Si de nombreuses formes d'agroforesteries traditionnelles subsistent ici ou là en Europe, des systèmes modernes ont été imaginés au cours des 20 dernières années. Les arbres peuvent avoir des fonctions variées : production de bois de qualité, création d'habitats favorables à des auxiliaires de protection des cultures, enrichissement et diversité du paysage, séquestration de carbone, limitation de la pollution

des nappes souterraines par les nitrates, protection et enrichissement des sols...

En France, malgré un engouement récent, les recherches sur l'agroforesterie tempérée restent peu développées. La loi d'Avenir votée par le Parlement en octobre 2014 et qui promeut l'agroécologie ne produira des effets leviers que d'ici quelques années. Les recherches s'en trouvent encore difficiles à financer et à valoriser dans un contexte scientifique privilégiant les temps de retour sur investissement courts, par des publications rapides.

Objectifs

L'objectif de cet appel d'offres est de mobiliser et fédérer des équipes d'excellence thématique qui pourraient valoriser leurs savoir-faire pour répondre aux nombreuses questions de recherche qui restent sans réponses. Parmi ces thèmes on trouve, sans exclusive : Les arbres peuvent-ils contribuer à la mutation nécessaire de l'agriculture ? L'arbre peut-il être un pivot de fertilité dans le milieu cultivé ? Un substitut aux énergies fossiles ? Un outil de contrôle des maladies et ravageurs des cultures ? Un facteur de lien social et d'identité territoriale ? Un générateur de revenus et d'emplois qualifiés ?

Quels sont les effets des systèmes agroforestiers sur la capacité des sols à retenir, filtrer l'eau ?

Quels projets de recherche ?

L'appel d'offre est ouvert à toute proposition de recherche ayant pour objet d'étude les interactions arbre/culture en zone tempérée.

Seront favorisés :

- toutes les formes d'interactions
- les travaux qui peuvent s'insérer dans des projets pluridisciplinaires

Les partenariats recherche-développement et l'implication des exploitants sont vivement encouragés. Les recherches doivent se dérouler en France métropolitaine ; des collaborations internationales sont possibles, soit pour les terrains soit avec d'autres équipes.

Les recherches pourront aborder une variété de sujets, comme par exemple la séquestration du Carbone, les domaines de validité de l'agroforesterie, les méthodologies d'évaluation de la durabilité des systèmes agroforestiers, les recherches aidant à définir les conditions de performance et de durabilité des systèmes AF, etc.

Les thèses pourront reposer sur une large gamme disciplinaire, depuis les sciences biologiques jusqu'aux sciences sociales. Les thèses interdisciplinaires seront appréciées.

Pour les post-doctorats, les projets devront montrer un caractère finalisé permettant leur diffusion, transfert, valorisation, y compris auprès des professionnels.

Qui peut répondre ?

Cet appel d'offres s'adresse en priorité aux étudiants doctorants. Ils doivent être inscrits en école doctorale dans un laboratoire français. Les demandes de financement de post-doctorats sont également admissibles mais non prioritaires en 2015.

Les modalités de soutien

Les financements sont accordés pour les salaires des doctorants. Ils sont versés sous forme de subvention au laboratoire d'accueil en financement principal ou en co-financement en complément d'autres bailleurs.

Pour les allocations doctorales :

Les financements sont accordés pour une durée maximum de 3 ans. Le montant sollicité doit correspondre à la grille de rémunérations des doctorants en vigueur dans l'organisme d'accueil.

Pour les allocations post-doctorales :

Les demandes doivent porter sur une durée maximale de 2 ans. Le montant demandé doit tenir compte de la grille salariale (salaire chargé) de la structure d'accueil du candidat. Il peut inclure les charges de fonctionnement (petit investissement, fournitures, déplacement).

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*)

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. L'envoi du dossier se fait uniquement par courriel à environnement@fdf.org à l'attention de Thierry Gissingier, Responsable du programme Environnement de la Fondation de France.

Date limite de réception : 29 février 2016

Les demandes seront évaluées par un comité scientifique constitué d'experts indépendants. Les résultats seront communiqués exclusivement par voie postale et électronique à l'issue du jury qui se réunira en mars 2016.
